



REPUBLIQUE TUNISIENNE
Ministère de l'Enseignement Supérieure de la Recherche
Scientifique



ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation
Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la
Recherche Scientifique

COMITE TECHNIQUE MIXTE TUNISO-MAROCAIN

POUR LA COOPERATION DANS LE DOMAINE DE RECHERCHE ET D'INNOVATION

APPEL A PROJETS LMTM 2019

Conformément à la convention de coopération dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique entre le Gouvernement de la République Tunisienne et le Gouvernement du Royaume du Maroc signée à Rabat le 11 décembre 2017, le Ministère Tunisien de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS) et le Ministère Marocain de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MENFPESRS) lancent conjointement le premier appel à projets pour la mise en place de Laboratoires Mixtes Tuniso-Marocain.

1. Objectif du LMTM

L'objectif à moyen et long terme du LMTM est la constitution d'un Pôle d'excellence tuniso-marocain de recherche et de formation de référence sur les thématiques concernées avec une ouverture sur des projets ambitieux (H2020, PRIMA...).

2. Structures de Recherche Concernées

Cet appel est ouvert aux laboratoires de recherche relevant des établissements d'enseignement supérieur et/ou de recherche scientifique publics tunisiens et marocains ayant déjà publié ensemble et souhaitant co-construire et codiriger un Laboratoire Mixte Tuniso-Marocain autour d'une thématique scientifique ciblée et surtout en cohérence avec les priorités des deux pays.

Chaque partenaire doit pouvoir se prévaloir de moyens humains, matériels et financiers mobilisés dans la durée et dont le regroupement présente une plus-value claire au regard de ces moyens engagés.

Le Laboratoire Mixte doit disposer d'une plateforme mutualisée (locaux, plateformes analytiques, dispositifs de formation, équipements, dispositifs d'observation).

3. Thématiques prioritaires

Pour cet appel à candidatures les domaines prioritaires sont:

- Sciences Humaines et Sociales : adéquation formation-emploi, migration, culture et médias, etc.
- Eau, environnement et changements climatiques: pollution, biodiversité, sécheresse, ressources halieutiques...
- Intelligence Artificielle et ses applications.
- Big Data, Internet des Objets.

4. Durée du Laboratoire Mixte

L'appui financier accordé au LMTM s'étale sur une durée de 04 ans.

La reconduction d'une année à l'autre est conditionnée par une évaluation positive du rapport scientifique et financier remis par les coordonnateurs marocain et tunisien du projet.

5. Convention de création du LMTM

La gestion du LMTM fait l'objet d'une convention entre les laboratoires partenaires qui fixe son objet, sa durée, sa composition (membres fondateurs et membres associés) son organisation (direction, comité de direction, comité de suivi scientifique, comité des tutelles), les modalités du suivi et évaluation du LMTM, les moyens humains, matériels et financières, les responsabilités générales (propriété intellectuelle et valorisations des résultats, la confidentialité, la modalité de diffusions des résultats et des informations) et la loi applicable en cas de litige et leurs règlement.

6. Moyens alloués

Par la Tunisie: Les moyens accordés par le Ministère Tunisien de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS-DGRS) à **chaque projet** de Laboratoire Mixte sont de l'ordre de **120 000 Dinars**

Par le Maroc: Les moyens accordés par le MENFPESRS à **chaque projet** de Laboratoire Mixte sont de l'ordre de **400 000 Dirhams**.

Ces dotations couvrent les frais de **mobilité** (voyage et séjour) des chercheurs tunisiens et marocains et des frais pour **l'appui logistique**.

Chaque pays prend en charge les frais de voyage de ses chercheurs et les frais de séjour des chercheurs invités

Du côté marocain : Les rémunérations du personnel non statutaire (Doctorants, Post-doctorants et CDD) participants dans le projet devront être conformes à la décision conjointe, du 14 janvier 2016, relative à la gestion des ressources propres des établissements publics d'enseignement supérieur et de recherche scientifique et technique).

7. Critères de sélection des projets

Les projets présentés sont évalués par des experts désignés par les deux pays.

Les critères retenus pour la sélection sont les suivants :

- Intérêt scientifique du projet, en lien avec les priorités stratégiques des deux pays ;
- Le niveau pressenti d'engagement des laboratoires partenaires ;
- La plus-value du projet en termes de production scientifique,
- L'effet structurant du projet sur la recherche et la valorisation
- La pertinence des résultats escomptés et leurs retombés socio-économiques prévisibles.

8. Calendrier

- Lancement de l'appel à propositions : 01 octobre 2018
- Date limite de soumission des propositions : 20 novembre 2018
- Réunion du CMPTM et sélection des LMTM à financer : décembre 2019
- Démarrage des projets : janvier 2019

9. Modalités pratiques de candidature

Le formulaire de présentation du projet est téléchargeable au Maroc à partir du site Web du Ministère de l'Education Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (www.enssup.gov.ma/fr/Chercheurs/annonces-de-recherche) et en Tunisie à partir du site Web du Ministère Tunisien de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS) (www.mes.tn)

Les dossiers de candidature doivent être déposés **conjointement**,

***En Tunisie :** À la Direction Générale de la Recherche Scientifique (DGRS), Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, Avenue Ouled Haffouz - 1030 Tunis, et *par courrier électronique en un seul fichier au format PDF* à l'adresse suivante: tunisie.coop.univ@gmail.com

Le dossier déposé doit être, **obligatoirement**, revêtu des signatures du chef du projet tunisien, du chef d'établissement et du président d'université pour les établissements d'enseignement supérieur et de recherche scientifique et des représentants des ministères de tutelle pour les établissements en cotutelle.

***Au Maroc:** À la Direction de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (DRSI), Ministère de l'Education Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique à l'adresse postale suivante : **Rue Idriss Al Akbar, BP. 4500, Hassan, Rabat**, et par courrier électronique en un seul fichier au format PDF à l'adresse suivante: **coopmt.drsi@enssup.gov.ma**

Le dossier déposé doit être revêtu de la signature du directeur marocain du LMMT, du chef de l'établissement et du président de l'université

10. Critères d'éligibilité

La proposition du projet doit être déposée par chacun des chefs de projets, marocain et tunisien, auprès des instances de tutelle de son pays et de manière identique quant au contenu scientifique, à la composition des équipes et aux moyens demandés.

Chaque dossier de candidature doit être présenté selon le formulaire joint à l'appel à candidatures.

Le non-respect des conditions susmentionnées ou du délai de soumission entraîne automatiquement le rejet de la proposition du projet

11. Contact:

*** En Tunisie :**

Madame Awatef SOLTANE

Directrice des Programmes de Partenariat Scientifique

Direction Générale de la Recherche Scientifique

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

50 Avenue Mohamed V, 1002 Tunis El Mina

Tél-Fax : 00 216 71 83 53 51;

E-mail : awatefsoltane@gmail.com

Madame Dhouha GAMMOUDI

Sous Directeur des programmes de partenariat scientifique euro-méditerranéen et multilatéral

Direction Générale de la Recherche Scientifique

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

50 Avenue Mohamed V, 1002 Tunis El Mina

Tél-Fax : 00 216 71 83 53 51;

E-mail : tunisie.coop.univ@gmail.com

*** Au Maroc :**

Madame Touria ESSAID,

Chef du Service de Promotion de la Recherche Scientifique,
Direction de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (DRSI), Ministère de l'Education Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,

Rue Idriss Al Akbar, BP. 4500, Hassan, Rabat

Tél. : 00 212 537 21 76 47/44/49

Fax : 00 212 537 21 76 70/50

E-mail : essaidtouria.ds@gmail.com

Madame Hind El GADARI,

Chef du Service du suivi et de l'évaluation des programmes de recherche,
Direction de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (DRSI), Ministère de l'Education Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.

Rue Idriss Al Akbar, BP. 4500, Hassan, Rabat

Tél. : 00 212 537 21 76 47/44/49

Fax : 00 212 537 21 76 70/50

E-mail : elgadarivet.h@gmail.com